



Commune de
Ham-sur-Heure - Nalinnes

**Ordre du jour de la séance
du Conseil communal
du 08 janvier 2019**

Madame,
Monsieur,

Le Collège communal réuni le 20 décembre 2018 a décidé de convoquer le Conseil communal pour la première fois et d'en arrêter l'ordre du jour.

En conséquence, vous êtes invité(e) à y assister **le mardi 08 janvier 2019 à 19h00** en la Salle des Blasons, Chemin d'Oultre Heure, 20 a 6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes.

SÉANCE PUBLIQUE

1. AK/ Approbation du procès-verbal de la séance précédente du Conseil communal.
2. AK/ Prestation de serment de Monsieur Adrien DOLIMONT en tant que membre du Collège communal.
3. AK/ Proposition d'octroi du titre d'Echevin honoraire à Monsieur Henri ROCHEZ
4. AK/ Proposition d'octroi du titre d'Echevin honoraire à Madame Yvonne TOUSSAINT-MALLET
5. ED/Approbation de la modification budgétaire n°2 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2018. Communication de la décision de l'autorité de tutelle.
6. AVR/Acquisition de gré à gré de 2 habitations situées Vieux Chemin, 1 à Ham-sur-Heure, cadastrée section C 625 l et chemin de Hameau, 2 à Ham-sur-Heure, cadastrée section C 625 p.
7. AVR/Projet de schéma de développement du territoire (SDT).
8. AVR/Cession à la Commune de la chapelle sis rue Miserque +4 à Marbaix-la-Tour, cadastrée section B 731 b.
9. AVR/Renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) et adoption du règlement d'ordre intérieur.
10. AK/ Création des Commissions communales et désignation des membres.
11. DS/Enseignement - Commission paritaire locale de l'Enseignement (COPALOC) : désignation de six délégués effectifs et six suppléants. Décision.

12. DS/ Désignation de trois représentants de l'autorité communale au sein de l'association de fait "L'Informatique au Château".
13. AK/ Questions orales et écrites au Collège communal.

Par le Collège:

Le Directeur général;
Frédéric PIRAUT

Le Bourgmestre;
Yves BINON

Ham-sur-Heure-Nalinnes, le 28/12/2018

Le Directeur général;
Frédéric PIRAUT

Le Bourgmestre;
Yves BINON
